

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Continuous pagination/
Pagination continue |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Includes index(es)/
Comprend un (des) index |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient: |
| <input type="checkbox"/> Additional comments: /
Commentaires supplémentaires: | <input type="checkbox"/> Title page of issue /
Page de titre de la livraison |
| | <input type="checkbox"/> Caption of issue /
Titre de départ de la livraison |
| | <input type="checkbox"/> Masthead /
Générique (périodiques) de la livraison |

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

L' Abeille.

8ème Année.

" Je suis chose légère et vais de fleur en fleur. "

9ème Année

VOL. IX.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 10 MAI 1861.

No. 28.

LES RELIQUES DE LA CHAPELLE DU SÉMINAIRE.

Un groupe d'Américains visitait, il y a quelques jours, la Chapelle du Séminaire; les tableaux réussirent à peine à réveiller leur attention; mais ce qui parut piquer au vif leur curiosité, ce furent les ossements renfermés dans les deux châsses du chœur. Ils les regardaient, riaient, s'interrogeaient, faisaient mille conjectures. Enfin, le plus grand d'entre eux, que j'avais invité, un instant auparavant, à se découvrir, vint, sans rancune, me demander des explications sur le mystère: je les lui donnai brièvement, bien persuadé que je n'avais pas réussi à me faire comprendre.

J'aurais voulu que le successeur de M. de Tocqueville à l'Académie Française eût examiné, avec moi, cet échantillon du peuple si religieux et si policé des Etats-Unis. Après avoir vu cette inoffensive en présence de chefs-d'œuvre de peinture, cet étonnement naïf causé par de simples reliques, cette tenue si peu respectueuse, peut-être avait-il rabattu un peu de ses idées sur nos excellents voisins.

Quoiqu'il en soit, je me suis laissé dire que plusieurs des habitués de la Chapelle du Séminaire seraient bien aises de connaître la petite histoire des reliques exposées, tous les jours ou à certaines fêtes de l'année, à leur pieuse vénération. Puis je me suis mis à l'œuvre et j'offre aujourd'hui aux lecteurs de l'*Abeille*, le fruit de mes recherches.

I.

RELIQUES DE ST. CLÉMENT ET DE ST. MODESTE.

Depuis quelques années, le Séminaire de Québec avait reçu, par l'entremise du Séminaire des Missions Étrangères de Paris, des corps et des reliques fort considérables de plusieurs saints martyrs. Le 10 de septembre 1689, M. Charles Glandelet, Chanoine et Théologal de l'Église Cathédrale de Notre-Dame de Québec et Vicaire-Général de Monseigneur Jean Baptiste de la Croix de St. Valier, fut prié de faire la visite et l'examen de ces restes précieux et de leurs authentiques et d'en permettre la distri-

bution aux curés et aux missionnaires du diocèse. C'est en sa présence et en présence des principaux du clergé que les boîtes furent ouvertes, " dans lesquelles, dit le procès-verbal écrit de la main même de M. Glandelet, ont été trouvés entre autres, les Corps et Reliques des Saints Martyrs qui s'ensuivent avec leurs authentiques, Sçavoir :

" Le Corps ou les Ossements du Corps de Saint Clément, martyr, tiré du Cimetière de Cyriaque et contenus dans une boîte ou caisse de bois bien fermée, liée d'un ruban de soye de couleur rouge et scellée du petit sceau de Monseigneur l'Évesque de Porphyre, lequel a fait don du dit Saint Corps à Monseigneur l'Évesque d'Héliopolis, ainsi que les lettres très authentiques du dit Seigr. Évesque de Porphyre en date du quinzième de décembre mil six cents soixante dix sept en font foy."

" De plus, le Corps ou les Ossements du Corps de Saint Modeste martyr tiré du Cimetière de Cyriaque et contenus dans une boîte ou caisse de bois bien fermée, liée d'un ruban de soye rouge, et scellée du petit sceau de mon dit Seigneur Évesque de Porphyre, qui en a fait don à Monsieur Luc Fermanel Docteur en Théologie, comme il appert par les lettres authentiques du dit Seigr. Évesque de Porphyre du quinzième jour de décembre de la dite année mil six cents soixante dix sept."

Ainsi, c'est en 1677 que les ossements ici mentionnés furent retirés du cimetière de St. Cyriaque, à Rome, par les soins du premier sacriste du Pape, l'Évêque de Porphyre. Le Séminaire des Missions Étrangères, à Paris, les reçut de M. Fermanel, l'un de ses membres, et de l'Évêque d'Héliopolis, Mgr. Pallu, vicaire apostolique du Tonquin. Enfin, M. Glandelet, Prêtre du Séminaire de Québec, les examina et les reconnut, en 1689.

Notre Chapelle devait être le sanctuaire où viendraient se reposer, après tant de pérégrinations, les restes de St. Clément et de St. Modeste. Monseigneur de St. Valier permit, le 8 de juillet 1700, de " les exposer publiquement à la vénération des fidèles. " Il voulut même " qu'on en

fit, tous les ans, une fête solennelle le cinquième jour de juillet, autorisant les Messieurs du Séminaire de pouvoir donner, en ce jour, la bénédiction du Très-Saint Sacrement et de pratiquer les autres solennités qu'ils jugeraient à propos."

Cette fête n'a pu être célébrée plus d'un demi siècle: de mémoire d'homme, on ne se la rappelle. Pour la maintenir, selon les règles ordinaires, il aurait fallu un indult particulier du Pape: car les ossements sont bien, il est vrai, ceux de martyrs, mais on ne connaît pas leur nom; on leur en a donné un qui put nous permettre de les invoquer. Dieu, qui sait bien quels sont les généreux confesseurs de sa vérité, peut, sans peine, leur faire parvenir, au ciel, nos vœux et nos supplications, quoique nous nous adressions à eux en les appelant d'un nom différent de celui qu'ils ont porté sur la terre.

La châsse du côté de l'épître renferme les restes de St. Modeste; celle du côté de l'évangile, les restes de St. Clément. Le tabernacle du maître-autel renferme aussi des reliques de ce dernier martyr.

II.

RELIQUES DE ST. FRANÇOIS DE SALES.

M. Tremblay, grâce à la pieuse libéralité des Religieuses de la Visitation d'Annecy, avait obtenu des reliques de St. François de Sales, pour le Séminaire de Québec; le 16 avril 1696, il écrivait, à ce sujet, une lettre publiée, en partie, par l'*Abeille* du 25 janvier 1849. M. Henri de Bernières, le 25 octobre 1696, remerciait, en ces termes la supérieure des bonnes religieuses: " Nos Messieurs de Paris nous ayant envoyé de votre part une Relique considérable de St. François de Sales avec un authentique que nous considérons comme une seconde relique, puisqu'elle est donnée par un autre Saint: nous nous sentons obligés de vous en témoigner nos reconnaissances et la grande estime que nous faisons d'un tel présent; nous n'épargnerons rien pour l'honorer dans notre séminaire et pour la faire honorer par les peuples qui ont beaucoup de dévotion à ce grand saint. Nous vous conjurons afin que nous vous ayons une obligation entière de nous as-

socier avec vous dans tous les honneurs que vous lui rendés et de nous donner bonne part a vos prieres, vous assurant du réciproque de notre part."

Deux années plus tard, M. de Bernières recevait une réponse que nous aimons à reproduire, parcequ'elle nous apprend l'intérêt qu'une grande sainte, Françoise de Chantal, portait au Canada.

" De notre Monastère d'Annessey le 24e Février 1698.

" Vive Jésus.

" Messieurs,

" S'il est naturel à des filles d'aimer la gloire de leur Père il est sûr que nous sommes extrêmement sensibles à celle que SAINT FRANÇOIS DE SALES s'est acquise par la conquête de vos cœurs. Et parceque nous estimons infiniment ce St. Père de nos âmes, nous n'avons que des sentimens d'une tendre et Ste. dilection pour ses vrais dévots. Un aveu si sincère vous persuadera, Messieurs, de la joie avec laquelle nous avons appris que la Relique de ce St. Evêque, est entre vos mains, nous ne doutons point que vous ne lui procuriez tout l'honneur qui lui est dû ; cependant elle ne manquera pas d'attirer sur vos Stes. Fatigues mille et mille benedictions du Ciel."

" Nous nous estimons au reste fort heureuses de partager avec vous, Messieurs, le mérite de vos travaux apostoliques, souscrivant avec joie à la proposition qui nous est faite de votre part et dont s'est chargé Mr. le Supérieur du Séminaire de Québec, c'est à dire que nous serons naturellement participants des bons œuvres que nous ferons les uns et les autres. Nous avons déjà prévenu votre desir, Messieurs ; car depuis quelques années outre les prières que nous faisons tous les mois, pour le Canada, et qui sont de l'institution de notre Vénéralle Fondatrice la Mere de Chantal, nous y ajoutons l'Orémus de notre St. Fondateur François de Sales."

" Ce grand St., dont la vie apostolique fait aujourd'hui le modèle de la vôtre, avait lui seul converti près de quatre vingt mille ames de celles seulement qui sont revenues à la connaissance des hommes, ne peut que de vous protéger puissamment, Messieurs, dans des travaux qu'il a essayés lui même tant de fois. Plaise au Seigneur vous donner comme a cet admirable Missionnaire cette foi sainte et divine qu'il ressentoit quand il avait augmenté le troupeau de son Maître par la conversion des ames qui comme des brebis errantes estoient portées pour ainsi dire sur les epaules de ce fidelle pasteur, dans le bercaut de l'Eglise. Jouissons donc heureusement des beaux exemples que ce grand saint a laissés

pour les uns et les autres, comme des moyens les plus sûrs de trouver la vie éternelle, vous Messieurs dans une vocation toute apostolique, et nous dans une vocation toute consacrée au Dieu des apôtres.

Nous allons donc lever les mains au Ciel pendant que Josué combattra notre ennemi commun, et qu'il le vaincra par vos armes saintes et par votre adresse. C'est Messieurs le desir des religieuses du pre. Mrs. de la visitation qui vous prient de leur faire quelque part de vos nouvelles et de leur faire marquer les succès de vos fatigues, par les Conversions extraordinaires des âmes pour qui vous exposez si généreusement votre vie.

" Il nous reste, Messieurs, a vous dire que très assurément nous avons l'honneur d'estre, autant qu'on le peut, En N. S. Jésus-Christ.

" Vos très humbles très obéissantes et très obligées filles et servantes, En N. S., Sr. Marguerite Joseph Costa-Duvillard. Supérieure et les sœurs de la Communauté."

La relique principale de S. François de Sales avec son authentique est renfermée dans un petit coussin de drap d'or. Elle occupe le milieu du reliquaire qui, le jour de la fête du Saint, est mis à la place de la petite croix surmontant le tabernacle du maître-autel. Les bonnes religieuses d'Annessey avaient aussi envoyé, 1^{mt} un morceau du chasuble duquel St. François de Sales fut revêtu lorsqu'on l'inhuma et qui a été tiré de son tombeau ; 2^{mt} du Tufetu duquel la B. H. mère de Chantal couvrit le visage de St. François de Sales lorsqu'on l'inhuma ; 3^{mt} du premier suaire de St. François de Sales. Ces trois petits objets sont placés dans le même reliquaire : l'inscription qu'on vient de lire se trouve sur le papier qui les renferme.

...

L'ABEILLE.

" Forsan et hæc olim meminisse juvabit."

QUÉBEC, 10 MAI 1861.

Nous sommes à l'époque des grandes réjouissances. Il y a quelques jours, c'était la fête de Mgr. de Laval que nous signalions, aujourd'hui c'est une nouvelle fête qu'il est de notre agréable tâche d'enregistrer dans nos colonnes. Celle-ci ne peut sans doute soutenir aucun parallèle avec la première, mais elle n'en a pas moins droit à notre souvenir, car si elle n'avait ni les entonnages, ni la mise en scène d'une soirée en règle, en revanche elle a été caractérisée par la gaîté toute franche et sans allure d'une véritable réunion de famille.

On l'a déjà deviné, nous parlons de la fête au sacre—fête à l'improvvisu—et qui nous a fait passer deux heures si agréables de notre congé de mardi.

On ne s'imagine pas tout le plaisir qui résulte de ces petits festins. Outre l'intention bien louable de participer aux bonnes choses, chacun y va avec la volonté d'amuser les autres, ou de se laisser amuser à bon marché, et de cette espèce d'entente naît une source intarissable de bonne humeur et de joyuseté. L'un applaudit de bon cœur aux efforts faits pour provoquer son hilarité, et l'autre sachant bien qu'il est entouré de confrères n'hésite pas à se livrer à des ébats qu'il supprimerait peut-être devant un tribunal d'hypercritiques, quoiqu'à notre avis, il n'y ait rien qu'on puisse taxer d'incogruité.

Il semit injuste de vouloir particulariser là où tous ont contribué à leur manière à l'amusement général ; lisons seulement que nous avons fait bonharce et que nous avons bien ri : ceci suffit pour nous justifier dans le souhait que ces petites fêtes se renouvellent religieusement, au moins une fois tous les ans.

LECTURE PAR M. RAMEAU.

Lundi prochain (13 mai) M. Rameau donnera dans la grande Salle de l'Université une lecture sur la Colonisation comparée de l'Amérique et de l'Algérie. Cette lecture sera précédée de quelques belles expériences de physique, avec explication et exhibition de plusieurs instruments nouveaux dont le cabinet de physique vient de s'enrichir.

Les Dames auront entrée dans la galerie avec une carte d'admission générale, ou avec une carte particulière que l'on pourra se procurer au secrétariat de l'Université, lundi de 2h. à 4h. p. m. Les Dames introduites par MM. les Professeurs de l'Université n'auront pas besoin de carte.

Entrée libre pour les Messieurs.

Les portes seront ouvertes à 6 heures et demie et la séance commencera à 7 h.

NOUVELLES LOCALES.

Hier au matin, tous les élèves pensionnaires du Petit Séminaire se sont rendus à l'Eglise de la Basse-Ville, en longue procession et avec toute l'apparence d'un saint recueillement. Un usage assez antique veut que nous allions tous les ans y faire un pèlerinage. Une foule de personnes s'était portée à la suite des jeunes pèlerins et remplissait l'Eglise. Nous n'avons pas emprunté l'art savant de la musique

pour ajouter à l'éclat des cérémonies religieuses. On n'entendait pas les voix bruyantes d'un chœur savamment organisé, et souvent si propre à faire remplacer dans l'âme les vœux de la piété par les sentiments de l'admiration : le chant grave et majestueux des cantiques retentissait seulement dans le saint lieu. Mais ces chants, répétés sur le même ton par une foule de voix, portaient dans l'âme je ne sais quelle douceur et quel charme que ne saurait donner la musique la plus brillante et la plus compliquée.

Le nombre des enfants de Québec qui ont fait, cette année, leur première communion, est de 1,111, dont 553 garçons, et 558 filles. 151 garçons et 120 filles l'ont faite à la Cathédrale ; 105 garçons et 135 filles, à l'Eglise St-Patrice ; 297 garçons et 303 filles, à l'Eglise de St-Roch.

M. J. M. Lemoine vient de publier une brochure, intitulée *Ornithologie Canadienne*.

Il y a déjà plus de 7,000 Canadiens revenus des Etats-Unis.

Une comète est maintenant visible dans la constellation de l'Ours.

Une tempête, accompagnée de neige s'est élevée pendant la nuit du 1 Mai, et a causé de grands désastres dans le bas du fleuve. Le vaisseau à vapeur *United States* a péri sur l'Île-aux-Oiseaux ; le *Mini Dawson* a été jeté à la côte, près de la Pointe-aux-Pères. Quatre autres navires, le *Sparton*, le *Murion*, le *Powerful*, le *Silviciu* ont éprouvé un pareil sort. Peu d'hommes ont péri dans les flots ; mais plusieurs de ces vaisseaux seront probablement entièrement perdus.

DÉCÈS.

Le 5 du courant, à Sainte-Anne de la Pérade, à l'âge de 39 ans et 9 mois, dame Marie-Sophie Dauth, épouse de Sieur J.C. Méthot. Elle était belle-sœur de M. Méthot, Prêtre du Séminaire et cousine d'un de nos confrères pensionnaires.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

Le duc d'Anjou, un des princes de la famille d'Orléans, réfugié en Angleterre, vient de publier une brochure en réponse au fameux discours du prince Napoléon et à ses paroles injurieuses contre

les dynasties ci-devant régnantes en France. Grâce à son titre modeste, *Lettres sur l'histoire de France*, on est parvenu à en vendre, à Paris même, près de 70,000 exemplaires, avant que les autorités aient été bien informées du contenu, et que la police ait reçu ordre de saisir l'ouvrage. Il a été lu avec la plus grande avidité ; on peut en juger par le prix de 20 à 30 francs qu'on a donné pour se le procurer, lorsque les exemplaires sont devenus rares. Les passages suivants feront connaître le ton de l'ouvrage :

" Cette attaque injurieuse qu'un pouvoir si fort et qui vous inspire tant de confiance a endossée, propagée, affichée sur tous les murs, ma réponse peut-elle la suivre en se conformant aux lois, sur le sol même de la patrie. J'en veux faire l'expérience, et si, au préjudice des plus simples notions de la justice et de l'honneur, vous étouffez ma voix en France, dans une cause si légitime, elle aura du moins quelque écho en Europe, et ira au cœur des honnêtes gens. . . .

Je n'ai pas la même horreur que vous pour le passé de la France ; j'avoue que je l'ai étudié sans que mon amour propre national, aussi vif que le vôtre, ait eu trop à souffrir . . . Que sur cette longue liste de princes . . . il y ait à relever des fautes, des égarements, peut-être des crimes, je vous l'accorde volontiers. Les familles royales, impériales même, n'échappent pas à la loi commune de l'humanité.

Si votre famille avait, pendant dix siècles, occupé le premier trône du monde, si elle comptait autant de capitaines de guerriers morts sur le champ de bataille que la maison royale de France (c'est encore historiquement son nom), peut-être auriez-vous le droit de vous montrer sévère. Car, remarquez le bien, vous ne pouvez plus juger les familles princières avec l'austérité d'un philosophe républicain. Vous vous êtes trouvé un beau jour sénateur, grand-croix, général de division, prince du sang, non par votre mérite, inconnu alors, mais par droit de naissance, et votre point de vue doit avoir changé avec la fortune...

Vous parlez en termes magnifiques du coup d'Etat du 2 décembre. On ne vous a pas toutefois rencontré ce jour-là dans le groupe des fidèles accourus à l'Élysée pour se vouer intrépidement à la fortune du nouveau dictateur. Où étiez-vous donc ? Personne ne le saurait encore, si parmi les hommes résolus qui se consultaient, à cette heure d'angoisse, pour savoir si leur devoir n'était pas d'aller combattre derrière les barricades, quelques-uns ne se souvenaient de vous avoir vu tout à coup apparaître au milieu d'eux, sauf à

disparaître quand la fortune s'étant prononcée, la police est venue plus tard pour les saisir au nom du vainqueur...

Après avoir comparé les Napoléon aux Bourbons, il ajoute :

" Que des légitimistes, avez-vous dit, ou des républicains exaltés, venant d'Angleterre, essayent donc de faire avec mille ou quinze-cent hommes une descente sur nos côtes ; nous les ferions bel et bien fusiller." Or, sous le gouvernement de Juillet, il y a eu une incursion à Strasbourg et une descente à Boulogne, et il n'y a eu personne de fusillé ! Grave faute sans doute. Eh ! bien, ces d'Orléans sont incorrigibles, et ce serait à recommencer, que je crois vraiment qu'ils seraient aussi éléments que par le passé ! Mais pour les Bonaparte quand il s'agit de faire fusiller, leur parole est bonne. Et, tenez, prince, de toutes les promesses que vous et les vôtres avez faites ou pouvez faire, celle-là est la seule sur l'exécution de laquelle je compterais. . . .

Il faut en convenir, le gouvernement actuel, si heureux à tous égards, a moins de succès dans l'accomplissement de ses promesses. Un seul homme avait prêté serment à la constitution républicaine : il lui a fallu faire le 2 décembre. On avait dit : " L'empire, c'est la paix ; et nous avons eu les guerres de Crimée et de Lombardie. Le pouvoir temporel des papes devait être respecté : nous savons où il en est, et les Grands-Ducs attendent toujours leurs restaurations annoncées par la paix de Villafranca..."

On dit que cette brochure irrita à un tel point le Prince Napoléon qu'il demanda aussitôt à l'Empereur la permission de se battre en duel avec le duc d'Anjou.

M. de Montalembert vient aussi d'adresser une lettre à M. de Cavour. On sait que le ministre de Turin s'est déjà plus d'une fois appuyé, pour justifier sa conduite, des opinions libérales du célèbre publiciste français. M. de Montalembert indigné lui déclare que ses opinions ne peuvent être favorables à une révolution anti-religieuse, et déplore la conduite actuelle du Piémont qui, sous le prétexte de donner la liberté aux Italiens, les asservit par le plus odieux despotisme.

Le nouveau royaume d'Italie a été reconnu non seulement par l'Angleterre, mais encore par le Danemark, la Suède, la Grèce, et le Portugal.

La réaction en faveur de François II est toujours de plus en plus vive dans les Abruzzes, dans les Calabres, et dans tout le royaume de Naples. Il paraît qu'on a pu faire parvenir en secret 15,000 fusils à Pouzzoles, et que les Piémontais

n'ont pu découvrir le lieu où on les cachés.

Les mesures sévères prises par le gouvernement russe en Pologne y ont arrêté les troubles mais sont loin d'avoir calmé les Polonais, toujours irrité du régime de terreur que les troupes font peser sur eux. Les arrestations de plusieurs personnes distinguées, et de quelques dames qui avaient refusé de quitter le deuil des victimes du 8 Avril ont augmenté la surexcitation.

Il y a eu un conflit à la petite ville d'Ogdensburg entre les Canadiens du lieu et les Américains. Ceux-ci ont voulu les forcer à s'embarquer dans l'armée fédérale; mais les Canadiens ayant à leur tête M. Dorion, rédacteur de l'Union ont repoussé l'injuste agression.

Les élections qui se font maintenant à Terre-Neuve ont donné lieu à des troubles graves en cette île: la populace a été jusqu'à s'emparer du télégraphe et à arrêter les malles.

LA ROSE D'OR.
Suite et fin.

Voici le rit usité pour la bénédiction de la rose d'or. Sur une table placée près du lit où sont déposés les vêtements pontificaux, on prépare un petit autel sur lequel entre deux chandeliers est la rose d'or. Le pontife vêtu de l'amict, de l'aube avec le cordon et l'étole et de la chape reçoit la mitre et dit l'oraison suivante après les invocations accoutumées:

" Dieu par la verbe et la puissance de qui toutes choses ont été faites, par la volonté de qui toutes choses sont dirigées, qui êtes la joie et la consolation de tous les fidèles! Nous supplions très-humblement votre majesté de daigner bénir et sanctifier par votre miséricorde cette rose si charmante par son parfum et sa forme que nous portons aujourd'hui dans nos mains comme un emblème de spirituelle allégresse: ainsi le peuple qui vous est dédié tiré du joug de la captivité Babylonienne par la grâce de votre fils unique qui est la gloire et la joie d'Israël reflète sincèrement dans son cœur la joie de cette Jérusalem d'en haut qui est notre mère. Puisque en l'honneur de votre nom, votre Eglise se réjouit et se console aujourd'hui, vous, Seigneur, accordez-lui la joie véritable et parfaite. Agréez sa piété, remplissez-la de foi, favorisez-la par votre miséricorde, épargnez lui les épreuves, accordez lui toutes les prospérités; ainsi comme fruit de ces bonnes œuvres elle marchera aux parfums de cette fleur produite par la racine de Jessé, mystiquement nommée fleur du champ et lys des vallées (c'est-à-dire Jésus-Christ) avec

qui, dans la gloire céleste elle se réjouira sans cesse avec tous les saints, qui vit et règne avec vous dans l'unité de l'Esprit Saint, ô Dieu, dans tous les siècles des siècles."

Ensuite le pontife oint la rose avec du baume et place quelques par celles de cette substance sous les pétales. Ces substances lui sont présentées par le sacriste; il encense la fleur et asperge de l'eau bénite. Pendant la cérémonie un clerc de la chambre tient la rose; il la remet ensuite au cardinal diacre placé à la droite du Saint Père à qui le cardinal la remet en baisant sa main; le pontife se rend à la chapelle en portant la rose de la main gauche et en bénissant de la droite. Pendant la messe, la rose demeure sur l'autel. Il la prend ensuite et la rapporte jusque dans sa chambre; si le personnage à qui elle est destinée est présent à la cour romaine le souverain Pontife lui remet la rose d'or pendant qu'il est à genoux à ses pieds, en prononçant ces paroles:

" Recevez cette rose de nos mains; car bien qu'indignes nous tenons sur la terre la place de Dieu. Cette rose désigne la joie des deux Jérusalem, savoir l'Eglise triomphante et l'Eglise militante. Elle symbolise manifestement à tous les fidèles du Christ cette fleur parfaitement belle qui est la joie et la couronne de tous les saints. Prenez celle-ci, bien-aimé fils, vous qui selon le siècle êtes noble, puissant, doué de beaucoup de valeur, de la sorte votre valeur rehaussée et ennoblie par le Christ notre seigneur, sera comme la rose plantée sur les rives des eaux abondantes; cette grâce puisse l'accorder à nos obsécration la clémence de celui qui est triple et unique dans tous les siècles des siècles, ainsi soit-il."

Les anciens *ordo* indiquent que le Pontife réunit les cardinaux et les consulte sur le choix du personnage à qui il convient d'envoyer la rose d'or. C'est un abbé légat évêque le plus souvent qui reçoit cette mission de la part du souverain Pontife. Il nous reste à indiquer les principaux personnages que les papes ont honorés de ce mystique présent.

Toute fois n'omettons pas de mentionner quelques particularités d'un cérémonial plus antique.

Quand le personnage doté de la rose d'or sortait du palais, les cardinaux l'accompagnaient quelque temps à cheval dans la ville: lui-même tenant la rose d'or à la main marchait entre les deux cardinaux diacres les plus anciens, les coureurs des palais apostoliques le précédaient à sa demeuré, ils y recevaient des étrennes. Quelque fois les papes faisaient appeler les ambassadeurs des princes ou des princesses

aux quels ils destinaient la rose d'or. Il leur disait ces simples mots:

"Vous porterez cette rose à notre très-cher fils le roi, ou à notre bien aimé fils (suivant la qualification qu'il voulait donner) ou bien à notre fils le noble duc N. D'après le conseil et le consentement de nos vénérables frères les cardinaux de la sainte Eglise romaine, parce qu'il a bien mérité du saint siège et de nous, nous lui en faisons présent volontiers, gracieusement, spontanément.

Le pontife régnant Pie IX, baptisa à Gaëte, le 4 Août 1849, la princesse Marie des Grâces Pia, sœur du roi de Naples actuel, il envoya à la mère de la princesse Maria Tereza d'Autriche, la rose d'or qu'il avait bénite l'année précédente. Il donnait, sous la même date le bref *Nihil cerie*. On a accompli, dans cette circonstance, les mêmes cérémonies et suivi le même rite que nous avons rapporté au commencement de cet article.

En 1854 S. M. le souverain Pontife adressa la rose d'or à la reine d'Espagne et en 1856 à S. M. l'impératrice des Français.— *Extrait du Journal de Rome.*



La SIXIEME livraison du
CHANSONNIER
DES COLLEGES
MISE EN MUSIQUE

est en vente au Bureau de l'Abcille et chez quelques libraires.

Voyage d'A. Michaux en Canada

CETTE notice, en faisant connaître la route que suivit Michaux, fournit aux botanistes le moyen de retrouver les plantes décrites dans sa flore.

jolie Brochure in-8. Prix, 1 schellins.
A vendre au bureau de l'Abcille.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'Abcille paraît autant que possible une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d. payable d'avance. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de l'Abcille.

AGENTS.

- A Sainte-Thérèse M. A. Thérien
- A Notre Dame de Lévy . . . M. E. Clément
- A la Petite-Salle M. L. Langis

Chez les Externes. MM. { P. Doherty.
 { Chs. Bailly cop.
GEORGES ROY, Gérant.